



ASSOCIATION ALIZE DANSE

Règlement intérieur 2018/2019

1 – Les salles dans lesquelles les cours sont dispensés, sont « **non-fumeurs** » il est également **interdit de boire ou de manger** sur la piste de danse.

2 – Par respect pour tous, il est nécessaire voire indispensable d'être **ponctuel** et de veiller à ne pas déranger les cours suivants ou précédents (arriver 5 minutes avant le début du cours). Ce respect vaut également à l'extérieur de la salle, surtout en ce qui concerne la propreté des lieux et les nuisances sonores.

De plus, en cas d'empêchement ou de retard, il serait sympathique de votre part de prévenir le(s) professeur(s) pour éviter toute inquiétude inutile, si possible 24 h à l'avance.

3 – Pour le bon déroulement du cours et le bien-être de chacun, il est conseillé de vous vêtir de **façon correcte et adaptée** à l'activité effectuée, ainsi que de vous munir d'une **seconde paire de chaussures** « **propres** » pour aller sur la piste de danse.

4 – En cas de désistement de votre part, **aucun remboursement** ne sera possible, sauf cas exceptionnel et sur **justifications écrites** (ceci, sous réserve de l'accord du comité).

5 – A chaque fin de session, le professeur se réserve le droit de ne pas la renouveler, et s'il la maintient, d'en modifier le jour et l'heure.

6 – L'association **se donne le droit d'utiliser toutes photographies / vidéo** prises lors d'un cours, d'un spectacle ou d'une démonstration pour se promouvoir.

7- L'élève s'engage à ne pas donner de cours de danse, stage ou toute autres animations sans autorisation de l'association alize danse sous peine de poursuites.

A l'attention des parents : L'Association décline toute responsabilité en dehors de l'heure de cours, vous êtes donc prié, pour des raisons de sécurité, d'amener et de rechercher votre enfant **en début et fin de cours**. En cas d'empêchement **exceptionnel**, veuillez prévenir le professeur.

AUTORISATIONS PARENTALES **HOSPITALISATION**

Je soussigné (e) responsable de l'enfant

Autorise l'hospitalisation de mon enfant à la clinique ou à l'hôpital en cas d'urgence, et le faire transporter par le S.A.M.U. ou les Pompiers.

Merci à tous.